

Extrait du Registre aux Délibérations

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

De la Commune de Houplin-Ancoisne

Date de convocation :

20/03/2023

Date de publication :

28/03/2023

Nombre de membres :

En exercice: 17 Présents: 10

Excusés-représentés : 2

Votants: 12 Excusés: 5 Absents: 0 L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars à 19 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de la Commune de Houplin-Ancoisne s'est réuni à la salle Typhaine, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 20 mars 2023.

Membres du Conseil d'Administration en exercice: 17

<u>Présents</u>: Mme GANTIEZ Dominique, Mme MASUREL Anne, M LEFEBVRE Francis, Mme NOMBERG Michèle, M DEBLOOS Laurent, Mme VANDENBULCKE Christine, Mme LIMOSIN Francine, Mme HUREZ Francine, Mme VERGOTEN Nicole, Mme THAON Maryse.

Formant la majorité des membres en exercice.

<u>Était excusés et représentés</u> : M DELVAL Claude (procuration à Mme MASUREL Anne), M LOYER Gérard (procuration à M

DEBLOOS Laurent)

<u>Était excusés :</u> Mme POTTEAU-FROMENTEL Gisèle, Mme DELORY Claire, M VANDRIESSCHE Patrick, M FRERE Olivier, M GARBER

Yvan

Secrétaire de séance : Mme VERGOTEN Nicole

N° du registre des délibérations : 4/2023

Objet: Secours exceptionnel

Vu la demande d'aide exceptionnelle faite au CCAS le 21 Février 2023 pour une famille avec enfants en situation de handicap, afin de les accompagner dans la mise en place de soins adaptés à un enfant dans l'attente de la prise en charge MDPH.

Ceci exposé,

APRES EN AVOIR DELIBERE à l'unanimité des membres présents et représentés

Le conseil d'Administration

DECIDE d'accorder à l'unanimité un secours exceptionnel de 350 € à Mme D.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le PREFET du Nord.	
	POUR EXTRAIT CONFORME :
LA SECRETAIRE,	LA PRESIDENTE,
N. VERGOTEN	D. GANTIEZ

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,